Zeitschrift: Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare,

Schweizerische Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses, Association Suisse de

Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische

Vereinigung für Dokumentation

Band: 34 (1958)

Heft: 6

Rubrik: Echos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

thekariate dem bloßen Zufall überlassen wurde. Der Besetzung der gemeinsten und unbedeutendsten Ämter des gewöhnlichen Lebens geht eine Prüfung oder doch die Forderung einer beglaubigten Nachweisung früherer Vorbereitung voraus; nur das Amt eines Bibliothekars ist bisher ohne alle Prüfung vergeben — ja wohl oft geradezu als eine bequeme Sinecurastelle fügsamer Gesellschafter oder als eine milde Versorgung verunglückter Erziehungskünstler ertheilt worden.... Möge also künftig eine sorgfältige Prüfung der Subjecte diesem Mangel abhelfen und zugleich das Amt des Bibliothekars ehren. Möchte aber auch die äußere Stellung der Bibliothekare eine würdigere werden!»

Mit diesem über hundert Jahre alten Wunsch möchte auch ich schließen in der Überzeugung, daß die Bibliotheken unseres Landes das sind, was sie sein sollen: Rüstkammern des Geistes und der Seele.²

ECHOS

Internationales:

Vingt-quatrième session du Conseil de la F.I.A.B.

Madrid 12-16 octobre 1958

Cette session s'est tenue à la Biblioteca Nacional, dont les belles salles de la bibliothèque elle-même et les salles bien installées de l'Ecole de bibliothécaires ont été mises à la disposition du Conseil, aussi bien pour les sessions plénières que pour les réunions des sections et commissions.

74 délégués de 29 pays et de 3 organisations internationales ont pris part aux activités de cette session.

Après une réunion du bureau exécutif élargi, comprenant aussi les présidents et rapporteurs des sections et commissions, dans la soirée du 12 octobre, la session plénière a été inaugurée par un discours de cordiale bienvenue prononcé par M. Garcia Noblejas, Directeur général des archives et bibliothèques d'Espagne et par le discours traditionnel d'ouverture du Président de la FIAB, M. Pierre Bourgeois.

Le secrétaire général put dans son rapport annuel mentionner l'affiliation d'un nouveau membre (Monaco).

La commission de la formation professionnelle s'est réunie sous la présidence de M. Piquard; se fondant sur les résultats d'une enquête de M. Egger, elle adopta les résolutions suivantes:

lère résolution. Considérant l'intérêt et l'utilité de l'enquête effectuée auprès d'un nombre restreint de pays, il est souhaitable que cette enquête soit poursuivie auprès des mêmes pays et poussée en profondeur pour connaître avec précision l'organisation détaillée de la formation et des activités professionnelles.

2ème résolution. Considérant l'importance que présentent les voyages d'études et les échanges de bibliothécaires, la Commission propose de faire une enquête à ce sujet auprès des Associations membres de la FIAB pour connaître les échanges efféctués au cours des cinq dernières années, les solutions financières adoptées ainsi que les résultats obtenus.

La Commission des périodiques et publications en série s'est réunie sous la présidence de Mme Duprat. Elle adopta les résolutions suivantes:

La Commission des périodiques et publications en séries a approuvé les recommandations formulées par le Colloque des bibliothèques nationales européennes tenu à Vienne, concernant l'inclusion immédiate dans les bibliographies nationales courantes des titres des nouveaux journaux et périodiques ainsi que des changements de titre. De plus, elles indiqueraient, sous toutes réserves, les journaux et périodiques ayant cessé de paraître.

La Commission approuve également la publication régulière de listes sélectives de périodiques nouveaux, classés par pays et matières, dans le Bulletin à l'intention des bibliothèques publié par l'Unesco.

La Commission souhaite que toutes les parties des ouvrages à suite soient groupés en une liste annuelle par matières, publiée dans la bibliographie nationale de chaque pays. Ces listes pourraient servir de base à un catalogue collectif spécial.

La Commission reprend la suggestion de Mrs. Cunningham formulée en 1953 sur l'utilité d'un Bureau central d'information concernant les publications des Congrès dans toutes les disciplines et étudiera cette question avant la prochaine session.

La Commission des règles de cataloguement s'est réunie sous la présidence de M. Chaplin, M. Francis étant absent. Elle adopta les résolutions suivantes: Le Conseil de la FIAB

- 1. Exprime sa gratitude au Council on Library Resources pour la subvention de \$ 19.995 allouée dans le but d'organiser une conférence préliminaire chargée d'établir le programme d'un Congrès international général de cataloguement.
- 2. Autorise la Groupe de travail pour les principes de cataloguement à organiser cette conférence préliminaire d'une durée d'environ une semaine, qui se tiendra à Londres en juillet 1959. Un groupe largement représentatif d'environ 20 participants sera invité. L'objet de cette conférence sera
 - a. d'identifier et de formuler les questions à discuter et les buts à atteindre par le Congrès international.
 - b. de fixer la date et le lieu du Congrès et d'établir un ordre du jour provisoire.
 - d. de déterminer la représentation et la participation au Congrès ainsi que son budget et de créer un organe responsable de son organisation.
- 3. Demande que le Groupe de travail publie un bulletin mensuel d'information sur le progrès de ses travaux et engage les associations membres à donner la plus large publicité possible aux informations qu'il contient et à encourager leurs membres individuels à les discuter et à contribuer aux travaux du Groupe en lui faisant connaître leurs observations par correspondance.

Comme M. Bourgeois avait été le président du Colloque qui avait traité ces questions à Vienne, il présida en l'absence de M. Francis la section des Bibliothèques nationales et universitaires qui a adopté les résolutions suivantes:

- 1. La Section approuve les recommandations du Colloque des Bibliothèques nationales européennes à Vienne et décide d'y donner suite en procédant à une enquête sur les principes de l'organisation et de l'administration des bibliothèques nationales et des grandes bibliothèques scientifiques. Sur la base de cette enquête, des documents de travail seront préparés pour la prochaine session de la FIAB.
- 2. D'autre part, la Section se propose de faire porter en premier lieu son activité sur les problèmes qui se posent aux grandes bibliothèques, et d'étudier en particulier la question de la décentralisation administrative de leurs collections ainsi que la question des conceptions nouvelles de leurs bâtiments.
- 3. La Section demande à l'UNESCO d'encourager ces recherches par tous les moyens appropiés, et d'assurer la diffusion de leurs résultats par une publication analogue à «Museum».

La Commission des fonds et documents anciens s'est réunie sous la présidence de M. Brun. Elle arriva aux conclusions suivantes:

- 1. Les associations membres qui n'ont pas été en mesure de répondre à temps au questionnaire relatif à la reproduction des livres précieux sont instamment invitées à fournir les renseignements demandés en vue de dresser l'état aussi précis que possible des sources d'information concernant ces reproductions.
- 2. La Commission ayant été informée du projet de publication d'un catalogue collectif de la production imprimée du XVIe siècle, rejette cette idée comme irréalisable sur le plan international et renouvelle la recommandation qu'elle avait formulée en 1952 lors de la XVIIIe session, à Copenhague, proposant seulement la rédaction de répertoires de ces ouvrages, exécutés sur le plan national, et prenant pour base les catalogues imprimés des grandes bibliothèques et les bibliographies déjà existantes.
- 3. La Commission a pris connaissance du vœu formulé par le Colloque des bibliothèques nationales à Vienne de voir la FIAB former une Commission chargée d'étudier la situation actuelle du Catalogue collectif des incunables ainsi que les moyens d'en continuer la publication et reconnaît le grand intérêt qu'il y aurait à favoriser la reprise de ces travaux. Elle charge son président d'effectuer les démarches nécessaires en vue d'aboutir à la création d'une telle Commission sur le plan international. A cet effet, elle se propose d'établir par une enquête l'état des travaux de catalogage des incunables actuellement en cours et la liste des spécialistes qui seraient disposés à apporter leur contribution au catalogue collectif des incunables.

Commission des bibliothèques d'enfants

19 membres étaient présents à la réunion de la Commission des bibliothèques d'enfants, le lundi 13 octobre 1958.

La présidente de la Commission s'étant fait excuser, M. Mac Colvin présida la séance et soumit aux membres certaines propositions formulées par Mme Wolff pour l'activité future de la Commission.

Après discussions la Commission souhaita unanimement que la FIAB prête son appui au développement des bibliothèques de lecture publique pour enfants, administrées par un personnel professionnel et qualifié. A ces fins la Commission recommande:

- a. Que le Secrétaire général demande à chacune des associations membres s'occupant du service de lecture publique pour enfants s'il existe au sein de leur association un groupe réunissant les personnes s'occupant particulièrement de la lecture publique pour enfants. Toute association qui n'aurait pas encore de groupe spécial pour bibliothécaires des bibliothèques d'enfants recevra un exposé soulignant l'importance d'un tel groupe. Chaque association sera requise de désigner un représentant qui se mettra en rapport avec la présidente de la Commission des bibliothèques d'enfants.
- b. La présidente tâchera d'organiser le plus tôt possible, dans un Centre d'Europe occidentale facilement accessible, une réunion de bibliothécaires professionnels de bibliothèques d'enfants.
- c. Les points suivants devront être discutés à cette réunion:
 - 1. Les moyens d'arriver à une collaboration plus étroite.
 - 2. L'opportunité d'une enquête générale (mondiale?) sur l'état actuel du service de lecture publique pour enfants. Le cas échéant, les moyens pour organiser et pour financer un tel service.

La Commission des bibliothèques d'Hôpitaux s'est réunie sous la présidence de Mme Schmid-Schädelin. Elle a formulé les souhaits suivants:

- 1. La création en langues diverses de microfilms de livres destinés aux appareils de lecture pour les malades handicapés.
 - 2. L'unification du format de ces microfilms en 35 mm de préférence.
- 3. Que les Etats membres de l'Unesco demandent à leurs gouvernements respectifs l'exonération générale des droits d'auteurs pour la reproduction d'ouvrages sur microfilms réservés aux malades.
- 4. L'exonération des droits de transport et de douane pour l'échange d'un pays à l'autre des livres microfilmés destinés aux appareils de lecture pour les malades handicapés.
- 5. De collectionner non seulement les titres des livres sur les bibliothèques d'hôpitaux, mais aussi des informations sur les appareils utilisés dans les bibliothèques d'hôpitaux.
- 6. Que le «Mémoire indicateur sur les bibliothèques d'hôpitaux» soit retravaillé d'après les recommandations faites par la Commission dans le sens d'une plus grande concentration.

Après avoir été soumis aux pays intéressés, il sera publié en 1959 dans «Libri».

La Commission des bibliothèques parlementaires et administratives s'est réunie sous la présidence de M. Porfirio; elle a pris les décisions suivantes:

1. La Commission charge M. Wernicke de la Bibliothèque du Bundestag à Bonn de représenter la FIAB au Congrès qui doit avoir lieu en 1959 en Allemagne, Congrès organisé par l'Institut international des Sciences Administratives.

- 2. Elle souhaite qu'à cette occasion soit entreprise l'enquête qui permettrait de connaître dans chaque pays l'existence des différentes bibliothèques parlementaires et administratives et la situation exacte de leurs bibliothécaires.
- 3. Elle désirerait savoir quelles administrations possèdent leur propre bibliothèque, pour les bibliothécaires quels sont les titres exigés pour accéder à ces postes et le rang auquel ils sont placés par rapport aux autres fonctionnaires.
- 4. Cette enquête devrait être entreprise dans chaque pays par l'association nationale de bibliothécaires ou, à défaut, par les centres nationaux de l'Institut international des Sciences administratives.
- 5. La Commission reprend le vœu formulé à Paris en 1957 au sujet des bibliothécaires de bibliothèques parlementaires et administratives: elle souhaite que ces bibliothèques soient dirigées par des bibliothécaires qualifiés et précise que ces bibliothécaires devraient avoir satisfait aux examens supérieurs de la profession.
- 6. La Commission formule le vœu que les directeurs de bibliothèques parlementaires et administratives puissent ouvrir plus largement leurs bibliothèques, sous leur propre responsabilité, aux spécialistes des questions administratives.
- 7. La Commission souhaite que des documents de travail, établis selon le modèle du rapport distribué par M. Wernicke, soient échangés entre les différentes sections de bibliothécaires parlementaires et administratifs des différentes associations nationales.
- 8. La Commission prend note de l'enquête transmise par M. Breycha-Vauthier et provenant de M. Facundo N. Quiroga, Directeur de la Bibliothèque parlementaire de la Plata demandant aux bibliothécaires spécialisés une documentation concernant l'organisation (statut, règlement...) de leur bibliothèque et prie les associations de chaque pays de donner suite à cette enquête.

La Commission des échanges de publications a tenu sa session sous la présidence de M. Kessen et a pris les résolutions suivantes:

La Commission ayant pris connaissance, lors de sa réunion de Madrid, de la convention proposée par une Commission intergouvernementale d'experts convoquée par l'UNESCO, lui a donné sa pleine adhésion.

La Commission souhaite que les délégués des associations membres de la FIAB recommandent à leurs gouvernements respectifs de donner leur accord à ces conventions qui seront présentées à la 10e session de la Conférence générale de l'UNESCO qui se tiendra à Paris en novembre 1958.

La Commission des statistiques, sous la présidence de M. Bourgeois, a formulé les recommandations suivantes:

- 1. La Commission approuve les recommandations formulées par le Colloque des Bibliothèques nationales européennes à Vienne concernant les statistiques des bibliothèques et de la production littéraire et en tiendra compte dans ses travaux.
- 2. Elle a pris notamment acte du désir exprimé par le Colloque que les Divisions des Statistiques et des Bibliothèques de l'UNESCO s'associent à ses activités dans le domaine de la statistique internationale des bibliothèques et de la production littéraire.

- 3. La Commission demande à l'UNESCO qu'elle envoie aux Associations membres de la FIAB un certain nombre d'exemplaires du rapport publié récemment par l'UNESCO sur la statistique de la production littéraire et leur envoie plus tard des exemplaires d'une publication sur la statistique des bibliothèques qui est actuellement en préparation ainsi que des copies d'un rapport préliminaires sur les statistiques des journaux et d'autres périodiques qui sera publié en 1959.
- 4. La Commission exprime le vœu qu'en plus de la distribution normale de ces publications, le Secrétariat de la FIAB les adresse aux Associations membres de la FIAB qui seront priées d'envoyer leurs commentaires à la Division de statistiques de l'UNESCO, au plus tard le 30 juin 1959.
- 5. La Commission invite l'UNESCO à étudier la possibilité d'inclure dans la statistique de la production littéraire tous les documents qui sont produits par des procédés autres que la typographie, tels que p.ex. les partitions musicales, les cartes géographiques, les enregistrements littéraires et musicaux, les livres pour aveugles (en Braille ou enregistrés).
- 6. La Commission a pris connaissance avec intérêt du document de travail préparé par la Division des Statistiques de l'UNESCO, sur les statistiques de publications périodiques et suggère de le faire étudier par quelques bibliothécaires compétents qui feraient parvenir leurs observations à l'UNESCO avant la fin de novembre 1958.

La Section des bibliothèques de lecture publique s'est réunis le lundi 12 octobre sous la présidence de M. McColvin, seize membres étant présents. Le texte de l'exposé sur les normes se rapportant au service de lecture publique, publié dans «Libri» vol. 8 no. 2, fut accepté avec quelques amendements. La Section a ensuite discuté le texte provisoire d'un exposé sur les normes pour les locaux de bibliothèques de lecture publique préparé par le rapporteur. Il fut décidé que ce texte, après inclusion des propositions faites par les membres présents, serait présenté aux associations membres en vue de connaître leurs propositions d'amendements. Le texte ainsi revu sera discuté à la prochaine réunion, en 1959, et un texte définitif sera alors rédigé.

La Section décida ensuite d'étudier la question des activités complémentaires des bibliothèques de lecture publique.

Le rapporteur fera circuler à l'avance parmi les associations membres des informations sur ces activités. Cet exposé servira de base de discussion à la prochaine réunion en 1959.

La Commission des catalogues collectifs et du prêt international, en l'absence de son président M. Brummel s'est réunie sous la présidence de M. Egger. Elle arriva aux conclusions suivantes:

- 1. Considérant l'utilité d'un guide de catalogues collectifs et de centres de prêt international qui répondrait à un besoin indiscutable, la Commission des catalogues collectifs et du prêt international propose de rédiger une telle publication pour la prochaine séance et d'étudier la possibilité de l'éditer.
- 2. Considérant l'importance de la rapidité dans les opérations du prêt international, la Commission approuve l'indication, au verso du bulletin de

prêt iternational, du parcours qu'on lui prescrit. Toutefois les bibliothèques qui devront répondre négativement seront tenues d'en aviser la bibliothèque dont émane la demande.

3. Considérant l'utilité de pouvoir montrer le travail des catalogues collectifs et des services du prêt international la commission invite la Commission de statistique à étudier la possibilité de faire figurer les données statistiques, relatives (accroissement des catalogues collectifs, nombre de renseignements donnés, prêt international) dans la statistique internationale des bibliothèques publiée par l'UNESCO.

Les élections du Bureau exécutif ont été précédées d'une introduction générale du Président. Après quoi celui-ci proposa comme président M. Hofmann, Directeur général de la Bayrische Staatsbibliothek à Munich. Cette proposition a été acceptée par les participants par acclamation.

Comme vice-présidents, le Conseil confirma MM. Julien Cain et McColvin dans leurs charges et, comme successeur de M. Hofmann, nomma M. Stummvoll, Directeur général de la Österreichische Nationalbibliothek qui vient d'être appelé à la direction de la Bibliothèque des Nations Unies à New York. M. Douglas Bryant, qui pendant plusieurs années avait représenté en qualité de vice-président l'A.L.A. à la Fédération, ayant décidé de démissioner de la vice-présidence, a été remplacé par M. Dalton, Directeur du Bureau des relations internationales de l'A.L.A. Le Conseil procéda ensuite à l'élection de quatre nouveaux vice-présidents en les personnes de Mme de Felice-Olivieri, Directrice de la Biblioteca Nazionale à Rome, M. van Riemsdijk, Directeur de la Bibliothèque publique d'Amsterdam, M. Ottervik, Directeur de la Bibliothèque universitaire de Göteburg et M. Goicoecha, Directeur de la Biblioteca Nacional à Madrid. M. Sevensma, ayant présenté sa démission comme Secrétaire général, fut nommé Président d'honneur. M. Breycha-Vauthier, jusqu'ici Secrétaire général adjoint, fut nommé trésorier, et M. Wieder, Bibliothécaire à la Bayerische Staatsbibliothek, Secrétaire de la FIAB.

Le Bureau ayant été informé par les bibliothécaires espagnols que, lors de cette session, un Comité ibéro-américain d'associations de bibliothécaires avait été fondé et que son Bureau avait été élu, le Conseil approuva avec enthousiasme l'affiliation de ce Comité comme section régionale de la FIAB.

Le Bureau informa le Conseil que le concours pour le prix Sevensma était prolongé jusqu'au 1er juillet 1959.

L'invitation de l'Association des bibliothécaires polonais, qui en principe avait déjà été acceptée l'année dernière, fut confirmée par la délégation polonaise pour septembre 1959. Cette session pourra probablement de nouveau coïncider avec la session de la Fédération Internationale de Documentation. Pour la session de 1960 une lettre de l'Association canadienne vient de renouveler son invitation en donnant plus de détails concernant l'organisation envisagée par les collègues canadiens.

FIAB — Conférence internationale de cataloguement - Bulletin No 1

Le Conseil de la FIAB s'apprête à convoquer — probablement au début de 1961 — la première conférence internationale entièrement consacrée à promou-

voir une entente internationale sur les problèmes de cataloguement. Il a confie l'organisation de cette conférence à la Commission FIAB pour la coordination des principes de cataloguement dont le président est M. Francis, Londres, et les secrétaires MM. Chaplin, Londres et Sickmann, Cologne. Une réunion préliminaire, à l'occasion de laquelle la Commission sera élargie à environ vingt membres, se tiendra à Londres en juillet 1959, afin de formuler les questions à traiter par la conférence, d'établir un ordre du jour provisoire et de choisir les auteurs des documents de travail. Les frais de cette réunion seront couverts par un subside généreusement offert par le Council on Library Resources à Washington, D.C.

L'utilité de systèmes unifiés de cataloguement a depuis longtemps été reconnu sur le plan national. L'adoption de codes nationaux toujours plus nombreux en fait preuve. Ces codes ont non seulement permis aux lecteurs et chercheurs d'aller d'une bibliothèque à l'autre en s'attendant à trouver partout des catalogues se conformant à certaines conventions; ils ont également élevé le niveau général de ces catalogues et se sont révélés de plus en plus importants comme base de la collaboration entre bibliothèques ainsi que pour l'économie dans le travail des rédacteurs de catalogues.

L'intérêt manifesté à une extension internationale de ces avantages n'est pas nouveau, mais les tentatives passées faites dans ce sens ont avorté parce que trop d'attention avait été porté sur les détails des différents systèmes, ou parce qu'on prétendait créer un «code mondial de cataloguement». Or, cela n'est pas nécessaire. Si une entente sur quelques principes de base peu nombreux peut être réalisée, il sera possible d'utiliser dans chaque pays les titres rédigés dans n'importe quel autre pays, ou de réunir dans un même catalogue des titres provenant de plusieurs pays.

Le Conseil de la FIAB est d'avis que le moment favorable est venu pour réaliser cette entente. Non seulement des révisions de codes de cataloguement sont en cours dans bien des parties du monde; il y a aussi des signes très clairs d'une tendance générale à faire converger des révisions et à réduire les différences internationales.

La création, en 1954, de la Commission pour la coordination des principes de cataloguement fut un premier pas vers une entente internationale sur ces problèmes. Le rapport de la Commission traitant des anonymes et des collectivités-auteurs (publié dans Libri, vol. 6, No 3, 1956) prouva que les rédacteurs de catalogues représentant des traditions très différentes pouvaient atteindre un degré d'entente surprenant sur des sujets très controversés. Mais il restait incertain jusqu'à quel point cette entente serait acceptée par les autorités responsables en dernière instance des codes nationaux. Il apparut clairement que pour arriver à des résultats pratiques, il était nécessaire de réunir en une conférence générale des représentants mandatés par les organisations nationales.

Avant la réunion préliminaire de 1959, les membres de la Commission, avec le concours de spécialistes représentatifs, prépareront une étude comparative des codes de cataloguement les plus importants afin d'en faire ressortir les principales divergences et de détecter les principes contradictoires sur lesquels ces divergences reposent. La réunion aura pour tâche de choisir les problèmes que la conférence pourra étudier le plus utilement et de faire rédiger des documents de travail proposant des solutions.

Dans la phase actuelle, le but est de définir les problèmes, et non d'avancer des solutions. Les Associations de bibliothécaires et les autres organisations intéressées sont requises de faire connaître à leurs membres la teneur de ce bulletin et de ceux qui suivront. Toute personne s'intéressant aux buts de la Conférence est invitée à faire connaître ses vues et ses suggestions à l'un des Secrétaires exécutifs de la Commission. Les informations concernant les discussions portant sur les révisions de codes, ainsi que les articles et rapports récents sur des questions de cataloguement seront particulièrement bienvenus.

Internationale Zusammenarbeit der Genossenschaftsbibliotheken

In Rotterdam fand vom 22.—26. November 1958, auf Einladung der Nederlandse Verbruikscoöperaties, die dritte Tagung der Internationalen Arbeitsgruppe der Genossenschaftsbibliothekn und Dokumentalisten statt.

Die 16 Konferenzteilnehmer vertraten ebensoviele genossenschaftliche Organisationen aus zehn Ländern; sie unterzogen das bisherige Zusammenarbeiten einer Prüfung und faßten Beschlüsse über das weitere Vorgehen. Im Mittelpunkt standen Berichte und Beschlußfassung über die Revision von DK 334. Man hofft, daß der ausgearbeitete Entwurf bei der FID allgemein Gültigkeit erlange. Außerdem wurde die Publikation einer Anleitung für genossenschaftliche Dokumentationsstellen beschlossen. Der neue Arbeitsausschuß wurde mit den Bibliotheksleitern der Konsumgenossenschaftsverbände von Schweden, Holland und der Schweiz neu bestellt, wobei ihm außerdem die Bibliothekarin des Internationalen Genossenschaftsbundes angehören wird.

Schweiz Aus der Werkstatt des Vorstandes

Der «engere Vorstand» präsentiert sich nach der Konstituierung wie folgt: Vizepräsident: Dir. Dr. A. Bouvier, BPU, Genève; Quästor: Dir. Prof. Dr. L. Forrer, ZB, Zürich; Aktuar: Dir. Dr. E. Isler, KB, Frauenfeld.

Die Grupep der wissenschaftlichen Bibliotheken wird an Stelle von Dr. F. Esseiva nun von Dir. Prof. Dr. H. Strahm, StUB, Bern präsidiert.

Die Vertretung der VSB bei der SVD ging von Dir. Dr. P. Scherrer auf Dir. Dr. P. Bourgeois über.

Als Delegierter der VSB im Stiftungsrat der SVB amtet neu Dr. F. Maier, StB, Biel, an Stelle von Dr. H. Grosser.

Für die Verhandlungen mit dem Schweiz. Buchhändler- und Verlegerverband betr. Bibliotheksrabatt wurde folgende Dreierdelegation bestimmt: Dir. Dr. A. Bouvier, Genf, Dir. Dr. H. Strahm, Bern, Oberbibliothekar H. Buser, Bern.

Aus Presseberichten über Schweizer Bibliotheken

Aarau. Kantonsbibliothek. Die Eröffnungfeier für den Neubau der Kantonsbibliothek ist auf den 8./9. Mai vorgesehen. Wir gratulieren Kollegen Halder ste dieser erfreulichen Tatsache.

Basel, Bibliothek der israelitischen Gemeinde. In Basel befindet sich eine interessante Israelitica-Bibliothek mit zum Teil wertvollen alten Beständen so z.B. ein Chumasch aus dem Jahre 1548, gedruckt in Venedig, und nicht weniger als 250 verschiedene hebräische Bibelausgaben.

Bern, Schweiz. Landesbibliothek. Zusammen mit dem Gutenbergmuseum und dem British Council veranstaltete die Schweiz. Landesbibliothek eine Ausstellung des englischen Malers, Poeten und Schriftstellers William Morris (1834—1896) unter dem Titel «Das typographische Abenteuer von William Morris».

Bern, Stadt- und Universitätsbibliothek und Burgerbibliothek. Zum Gedächtnis des 250. Geburtstages Albrecht von Haller's veranstalteten die beiden Bibliotheken eine interessante Ausstellung.

Bern, Schweiz. Volksbibliothek. Die Bundessubvention für die SVB ist von 120 000 auf 200 000 Fr. hinaufgesetzt worden, allerdings mit der Auflage, daß von den Kantonen und Gemeinden ebenfalls eine Erhöhung der Beiträge um 80 000 Fr. zu erstreben sei. Mit der Größe und Wichtigkeit der Aufgabe verglichen sind diese Beiträge immer noch bescheiden. Es sollte zwsichen allen interessierten Kreisen eine gesetzliche Beitragsregelung gefunden werden, die einerseits der Volksbibliothek die nötigen Mittel garantiert und anderseits nicht den Direktor dadurch von bibliothekarischen Aufgaben abhält, daß er das ganze Jahr Bettelbriefe schreiben muß.

Gelterkinden, Volksbibliothek. Neue Räume und eine modernere Ausstattung hat die Volksbibliothek erhalten, welche von Lehrer Oskar Müller betreut wird. Erfreulich ist die große Schülerzahl (mehr als Erwachsene), welche diese Bücherei benutzt.

Glarus, Jugend- und Volksbibliothek. Diese Bibliothek konnte ihr 100 jähriges Jubiläum feiern. Bei derselben Gelegenheit erinnerte man daran, daß Lehrer Heinrich Zwicky diese Bibliothek, welche sich wachsender Benutzung erfreute, nun seit 40 Jahren leitet.

La Chaux-de-Fonds, Bibliothèque de la Ville. Le 11 octobre se déroula l'inauguration des nouveaux locaux de cette bibliothèque, qui fut complètement modernisée et rationnellement ordonnée pour l'agrément des lecteurs et du personnel. Les lecteurs ont maintenant l'accès direct aux rayons.

Trogen, Kantonsbibliothek Appenzell A.Rh. Am 8. August erhielt die Bibliothek die Büchersammlung von Dr. Carl Meyer sel., welche 77 Inkunabeln, 65 Holzschnittbücher, 22 Manuskripte und andere wertvolle alte Werke enthält. Ferner übergaben die Erben dem Kanton Fr. 15 000.—, um eine fachgemäße Katalogisierung und fachgemäße Aufstellung zu ermöglichen.

Zug, Gewerbebibliothek. Neue Räume konnte die Gewerbebibliothek beziehen. Diese liegen dem Arbeitsort der meisten Benutzer näher, sodaß die Bibliothek dem Publikum nun besser dienen wird.

Genève, Ecole de Bibliothécaires

Ont présenté leurs travaux de diplôme:

Mlle Michèle Zwahlen: Création et organisation d'un service de plans de villes

pour la Bibliothèque de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne. Mlle Jacqueline Deshusses: Cataloguement de la bibliothèque de M. Livingston Phelps, section: Histoire de France.

Nous félicitons nos jeunes collègues.

UMSCHAU - LIVRES ET REVUES

Die in dieser Rubrik besprochenen Bücher und Zeitschriften können bei der Landesbibliothek ausgeliehen werden. — Les livres et revues mentionnés sous cette rubrique peuvent être empruntés à la Bibliothèque nationale.

002.0(09)

Archiv für Geschichte des Buchhandels. Hrg. von der Historischen Kommission des Börsenvereins des deutschen Buchhandels e. V. Redaktion: Bertold Hack und Bernhard Wendt. Frankfurt a. M., Buchhändler Vereinigung GmbH.—4°. (Vergl. «Nachrichten», 32, 1956, Nr. S. 91-92.) Band 1: 1956-1958. 848 S. Band 2, Lfg. 1: 1958, 160 S.

Mit der 11. Lieferung, dem Register und den Berichtigungen und Ergänzungen schließt der erste Band des reichhaltigen Werkes ab. Die im Vorwort zu diesem Band gemachten Versprechungen haben sich erfüllt. In den prächtig illustrierten Beiträgen wurde die Geschichte des Buches weitberücksichtigt, gehend indem durchwegs vorzüglich dokumentierten Abhandlungen sowohl Handschriften wie auch Buchdruck, Buchdrucker, Bucheinbände, Buchillustrationen, Buchhandel, Verlagswesen und Presse zum Gegenstand haben. Schon liegt die erste Lieferung des zweiten Bandes vor uns, die folgende Artikel enthält: 1. Fuchs, Reimar. Die Mainzer Frühdrucke mit Buchholzschnitten 1480—1500. 2. Sporhan-Krempel, Lore. Die Geschichte der Papierindustrie im Kreis Wangen. 3 Benzing, Josef. Der Drucker Georg Rottmaier zu Nürnberg (1530-1541). 4. Geldner, Ferdinand. Bekannte und unbekannte bayrische Klosterbuchbindereien der spätgotischen Zeit.

Wir freuen uns, daß es den Herausgehern und Verlegern gelungen ist, das gediegene Werk weiterzuführen, das eine große Bereicherung für die Erforschung der Buchgeschichte bedeutet.

D.A.

010(05)

Sollecitazioni. Opuscoli di varia bibliografia. Trieste, Tipografia, litografia moderna.

Cette collection patronnée par la section vénitienne de l'Association des bibliothécaires italiens, consacrée à des sujets très éclectiques et intéressants relatifs au large domaine des bibliothèques, de la bibliographie et des arts graphiques, poursuit avec une belle régularité la tâche qu'elle s'était primitivement imposée.

Signalons, parmis les dernières publications, les cahiers No 8 de Franco Riva: Il mio dimestice tarchie; le No 10/11 de Giovanni Bruggeri: Magia del libre et le No 12 de Giuseppe Aliprandi del libre.

020

Cahiers des bibliothèques de France. Publiés par la Direction des Bibliothèques de France. III: Les Bibliothèques et l'Université. 1955. Paris, Bibliothèque nationale, 1957. — 8°. 262 p.